



Communiqué de presse

## La Région Nouvelle-Aquitaine et Cetim signent une convention de partenariat en faveur de l'excellence opérationnelle des PME

**Le Bourget, le 19 juin 2019** - La Région Nouvelle-Aquitaine et Cetim, institut technologique labellisé Carnot ont signé le 19 juin 2019 une convention de partenariat sur le salon du Bourget. Objectif : renforcer l'excellence opérationnelle et la compétitivité des entreprises industrielles de la région Nouvelle-Aquitaine.

La convention de partenariat signée par Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine et Emmanuel Viellard, président du Cetim s'articule autour de trois axes prioritaires. Tout d'abord, le renforcement des compétences de l'écosystème d'innovation régional au service de la performance industrielle des entreprises. Ensuite, la mise en œuvre de projets collaboratifs et collectifs d'innovation et de transfert associant des approches métiers, marchés et technologies. Enfin, l'accompagnement des entreprises dans l'anticipation des changements à vocation technologique et non technologique.

Grâce à ce partenariat, la Région et Cetim souhaitent donner une nouvelle dimension à leur relation, axée sur les grandes priorités stratégiques régionales, et en particulier l'amplification de la dynamique vers l'Usine du Futur, la transformation numérique des entreprises et le développement du manufacturing au sein des filières d'excellence régionales en lien avec le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

La convention s'inscrit dans la continuité des actions déjà initiées depuis cinq ans par le Cetim, la Région et l'écosystème régional, notamment au travers de programmes d'accompagnement des entreprises.

Les premières thématiques abordées portent sur la robotique (Parcours Robot Boost), la fabrication additive (Parcours Vers la fabrication additive) et l'approche Data Process (Parcours Data Boost Manufacturing).

La création d'une filière d'excellence dédiée au Contrôle du Futur constitue également une priorité pour la Région en lien notamment avec Cetim Sud-Ouest.

Présent dans 11 des 13 régions, avec 30 programmes, visant 2000 PMI, le Cetim constitue l'opérateur « Industrie du futur » dans les régions. Il s'agit de développer par les technologies et les compétences l'agilité des PMI dans un univers diversifié. Membre de l'Alliance pour l'Industrie du futur, le Cetim se mobilise parallèlement pour rapprocher les actions de « championnisation » qui visent à renforcer les entreprises dans les Supply Chain des filières.

### **A propos du Cetim**

A la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de 6500 entreprises mécaniciennes, il totalise, avec ses centres associés et filiales, 1100 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 150 M€ de chiffre d'affaires. Fédérateur de programmes innovants, il pilote de grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux pme. [www.cetim.fr](http://www.cetim.fr)

#### **Contacts presse**

##### **Quadrants Communication**

**Naïma Pinguet**  
Tél : 06 66 21 91 59  
[naima.pinguet@lesquadrants.com](mailto:naima.pinguet@lesquadrants.com)

##### **Cetim**

**Christophe Garnier**  
52, avenue Félix - Louat BP 80067  
60304 Senlis Cedex  
Tél : 03 44 67 32 65 - Fax : 03 44 67 36 28  
[christophe.garnier@cetim.fr](mailto:christophe.garnier@cetim.fr)

